



2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ



TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

Rapport moral



Laurent Grandguillaume,
Président de TZCLD

La deuxième étape expérimentale se précise : une proposition de loi permettant l'extension et l'élargissement de la démarche a été déposée à l'Assemblée nationale. Nous nous en félicitons, mais restons mobilisés pour que ce texte soit rapidement adopté par le Parlement. C'est d'ailleurs dans ce sens que les acteurs de terrain sont allés à la rencontre de leurs députés et sénateurs, notamment des 220 membres de notre comité de soutien parlementaire.

Lors des nombreux échanges que nous avons eus avec le Ministère du Travail ces derniers mois, nous avons pu mettre en lumière trois éléments majeurs du projet. Tout d'abord, sa dimension territoriale : le Président de la République a demandé de « faire davantage confiance aux territoires ». C'est le rôle des comités locaux pour l'emploi (CLE) qui regroupent l'ensemble des acteurs du territoire. Ensuite, ses activités tournées vers l'avenir avec 43 % d'entre elles liées à la transition écologique. Des activités qui correspondent à un besoin de sens des salariés dans leur travail, ainsi qu'à de réels besoins des habitants, des acteurs socio-économiques et des collectivités. Enfin, son caractère inclusif : faire de l'emploi un droit, pour tous. On constate dans les entreprises à but d'emploi (EBE) que 20 % des salariés sont en situation de handicap. Une réalité liée à la nature inclusive du projet par ses principes de non-sélection et d'embauche exhaustive de toutes les personnes privées durablement d'emploi, au travail partenarial des CLE avec des institutions spécialisées et à l'engagement des équipes pour mettre en place un management inclusif. Ce bilan de l'impact de l'expérimentation sur l'emploi de personnes en situation de handicap est à l'origine du partenariat conclu avec l'Agefiph. Les territoires, habilités et émergents, ont particulièrement montré pendant la période du confinement leur capacité à être les bras solidaires au niveau local.

En 2019, notre Centre de ressources et de développement a poursuivi son développement et accompagné près de 200 territoires dans la mise en œuvre du projet. L'équipe nationale s'est étoffée pour répondre à tous les acteurs présents sur les territoires et produire les outils adaptés. Parallèlement, l'animation régionale s'est déployée sur une grande majorité de régions notamment grâce à nos associations fondatrices et nos partenaires, je les remercie pour leur soutien. Cette animation régionale permet d'apporter une réponse territoriale aux projets émergents par un meilleur maillage du territoire français. En 2019, nous avons ouvert notre organisme de formation. À ce jour, une trentaine de projets émergents ont pu ainsi approfondir leur connaissance du projet. À l'automne 2020 deux nouvelles promotions seront accompagnées.

Si ce parcours de formation a pu être lancé rapidement, c'est aussi grâce au travail de capitalisation que nous menons. Espace de réflexion collective regroupant à ce jour plus de 80 personnes, la capitalisation a permis de tirer plusieurs enseignements consignés dans différentes productions. Ce travail est essentiel : il permet d'analyser le passé pour comprendre le présent et préparer l'avenir. Nous sommes le poil à gratter de l'expérimentation car nous sommes des femmes et des hommes libres.

Un horizon favorable se dessine pour la poursuite de l'expérimentation. Nous le devons à toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour faire de l'emploi un droit, sur les territoires et à nos côtés. Qu'ils en soient remerciés.



Sommaire

01.

p.1 L'association TZCLD

02.

Deux grands enjeux pour 2019

p.3 Poursuivre la mobilisation politique

p.5 Structurer l'accompagnement des territoires

03.

TZCLD : un changement de société

p.9 La transition écologique au cœur du projet

p.11 L'inclusion, un axe majeur de travail

04.

p.13 Les temps forts 2019

05.

p.15 La gouvernance de l'association

06.

p.16 L'équipe

07.

p.17 Les partenaires du projet

08.

Perspectives 2020

p.18 Une 2^e étape en ligne de mire

p.19 Accompagner le passage à l'échelle

p.21 Des territoires et une équipe mobilisés pendant le confinement

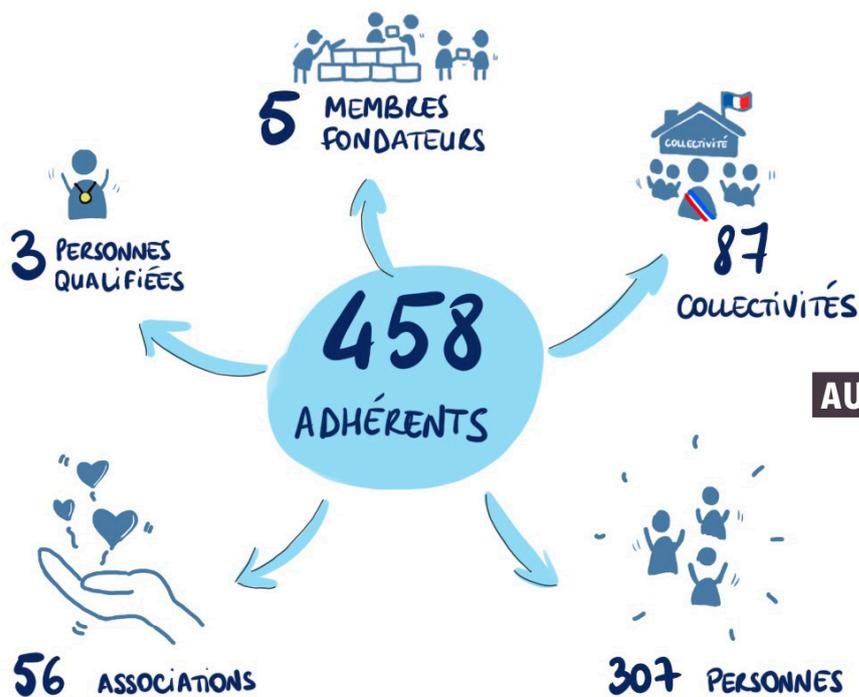


L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a été créée en octobre 2016 pour prendre la suite du projet du même nom, porté pour sa phase de démarrage par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité. Elle a pour objet l'animation et le développement du projet. Suite à l'habilitation des 10 territoires expérimentaux par la loi du 29 février 2016, de nombreux projets émergents se mobilisent aujourd'hui en vue de la 2^e étape de l'expérimentation.

SES MISSIONS

L'association TZCLD a trois missions :

1. Soutenir les territoires habilités, capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation.
2. Accompagner les projets émergents pour entrer dans la démarche et participer à une deuxième étape expérimentale.
3. Favoriser la diffusion du projet pour obtenir une deuxième loi et être vigilante quant au bon déroulement de l'expérimentation.



SES ADHÉRENTS
AU 31 DÉCEMBRE 2019



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2019

Assurer la réussite du projet sur les 10 territoires, réussir le passage à l'échelle de l'expérimentation en étendant à de nouveaux territoires, en les accompagnant et les mobilisant, notamment grâce aux différents rendez-vous proposés par l'association : tels sont les objectifs pour l'année 2019 présentés par Laurent Grandguillaume, président de l'association lors de l'Assemblée générale de TZCLD, le 14 mai 2019 à Paris. Après la présentation du rapport d'activité 2018 et des comptes annuels, une résolution détaillant les rôles respectifs du Fonds ETCLD et de TZCLD a été adoptée et le conseil d'administration renouvelé. Ont ainsi rejoint le CA :

- collège des territoires : Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille, Agnès Thouvenot, adjointe au maire de Villeurbanne, Danielle Cornet, maire de Pontchâteau et Jean-Marc Dumont, pour la com com du Bocage bourbonnais.
- collège des associations soutenant le projet : l'APF France handicap, le Coorace national, la Fondation Amipi.
- collège des personnes physiques : Geneviève Piot, Daniel Le Guillou.

Le bilan des réunions du groupe « capitalisation », organisées entre novembre 2018 et avril 2019 pour déterminer les points de consensus et de débat en vue de la 2^e loi, a été présenté lors de cette AG. Louis Gallois, président du Fonds ETCLD a fait un point d'étape de l'avancée du projet sur les 10 territoires habilités.



Réunion du groupe capitalisation dans les locaux du Secours catholique à Paris.

02

Deux grands enjeux pour 2019

Poursuivre la mobilisation politique



Des territoires émergents aux élus nationaux, les démarches de sensibilisation portent leurs fruits : la mobilisation politique autour du projet est croissante. Fin 2019, l'association était en contact avec plus de 200 équipes locales ayant manifesté leur intérêt pour le projet et 105 projets émergents s'étaient engagés par leur adhésion à TZCLD et la signature de la charte du projet. Cette large mobilisation de terrain est soutenue et relayée nationalement par l'engagement des sénateurs et députés qui rejoignent chaque jour le comité de soutien parlementaire. En mai 2019, un nouveau comité de soutien des élus locaux a été lancé et l'association TZCLD appelle l'ensemble des élus impliqués sur les territoires à le rejoindre. Point d'orgue de cette mobilisation, l'appel à une 2^e loi permettant d'étendre et de prolonger l'expérimentation a réuni près de 500 personnes issues des territoires habilités et émergents le 18 juin dernier devant l'Assemblée nationale et recueilli plus de 15 000 signatures.

FAIRE EXISTER LE DROIT D'OBTENIR UN EMPLOI

Un travail de fond est également mené par l'association au sein des groupes de travail (capitalisation, articulation avec l'IAE, RSE...) pour préparer de la 2^e étape expérimentale. Des propositions ont ainsi été adoptées lors de l'Assemblée générale de mai 2019 en vue du travail sur la 2^e loi.

Les outils produits par l'association, comme le deuxième numéro du journal « Engagé pour faire de l'emploi un droit », la couverture médiatique importante, la sortie du documentaire « Nouvelle cordée » réalisé par Marie-Monique Robin et l'appui de nos partenaires et soutiens sont fondamentaux dans cette entreprise de transformation de la société pour faire exister le droit d'obtenir un emploi.

UNE 2^e ÉTAPE EN COURS DE CONSTRUCTION

En novembre 2019, deux rapports d'évaluation externe ont été publiés, l'un par le Comité scientifique d'évaluation, l'autre par les Inspections générales des finances et des affaires sociales. S'ils préconisent la mise en œuvre d'une 2^e phase expérimentale et valident l'impact positif, tant humain que financier, du projet sur la situation des personnes et de la collectivité, plusieurs de leurs hypothèses et modes de calcul des coûts/bénéfices sont contestables. Le Fonds d'expérimentation et TZCLD ont ainsi produit, en réponse, un rapport d'analyse. Suite à ce diagnostic partagé voulu par la Ministre du Travail, TZCLD et le Fonds d'expérimentation et à la confirmation de la deuxième loi par Muriel Pénicaud devant l'Assemblée nationale, un travail de co-construction de la 2^e étape s'est mis en place avec les acteurs du projet et le ministère.

 Documents à consulter sur www.tzclld.fr

219

C'est le nombre de parlementaires membres du comité de soutien au projet TZCLD au 31 décembre 2019.

369

C'est le nombre d'élus locaux membres du comité de soutien au projet TZCLD au 31 décembre 2019.

CHRISTIAN PAUL, président du Pays Nivernais Morvans (58)



“ La force du Pays et, au-delà, du travail en grappe régionale, c'est le travail de lobbying d'intérêt général que nous

pouvons faire. Nous travaillons ainsi à un pacte régional de soutien à Territoires zéro chômeur de longue durée pour que les territoires entrant dans la 2^e étape aient l'appui de tous les partenaires au niveau régional. Outre l'impulsion politique, l'apport du Pays est de mutualiser une force de travail. Notre candidature se prépare, avec la méthodologie de TZCLD en feuille de route, nous appelons désormais à une définition rapide du calendrier et des conditions d'habilitation. ”

ANNE-LAURENCE PETEL, députée LREM des Bouches-du-Rhône (13)



“ Il faut faire entendre que cette 2^e loi est décisive pour les territoires. Il y a un enjeu à reconnecter les territoires

et à aller dans le sens de leur développement, ce projet est une réponse à cet enjeu. Nous avons un forum de discussion avec environ 80 députés, nous travaillons en lien avec Laurent Grandguillaume [président de TZCLD et ancien député] et nous faisons du lobbying en faveur de l'extension. ”

JACQUES BREILLAT, maire de Castillon-la-Bataille (33)



“ On libère une énergie formidable à l'échelle du territoire. Les personnes privées d'emploi sont au cœur de la démarche et on les voit se révéler. En tant qu'élu, la difficulté est de gérer la dialectique entre les attentes des personnes concernées et le temps politique. Nous avons besoin des parlementaires pour que la 2^e loi aboutisse. ”



2^e BILAN DU FONDS : LE PROJET PORTE SES FRUITS SUR LES 10 TERRITOIRES HABILITÉS

L'association TZCLD en tant qu'acteur de la société civile, et le Fonds d'expérimentation ETCLD en tant qu'activateur des dépenses passives, chacun dans leur rôle respectif, soutiennent les dix territoires d'expérimentation. Le Fonds est chargé de produire un bilan du projet, après un premier bilan intermédiaire diffusé fin 2018, le Fonds d'expérimentation a publié un 2^e document en septembre 2019.



EXPERIMENTATION TERRITORIALE CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE



À consulter sur www.etclld.fr

02

Deux grands enjeux pour 2019

Structurer l'accompagnement des territoires



Pour faire face à l'émergence de plus en plus de projets de territoires et réussir le passage à l'échelle de l'expérimentation, annoncée par le Président de la République fin 2018 lors de la présentation du plan de lutte contre la pauvreté, l'association TZCLD a réorganisé et étoffé son équipe et structure son accompagnement.

ESSAIMER LA CULTURE DU PROJET ET ACCOMPAGNER AU MIEUX LES PROJETS ÉMERGENTS

Début 2019 a été mis en place un Centre de ressources et de développement (CRD) qui rassemble toutes les actions à destination des projets émergents. L'association structure ainsi son offre de services autour de trois missions : « informer » via la création d'outils de communication et de plaidoyer et la réponse par mail et téléphone aux questions générales ou pointues des porteurs de projet, « rencontrer » de façon individuelle ou collective les projets émergents en lien avec les relais locaux qui animent les grappes régionales, « animer » en proposant un parcours de formation à la démarche TZCLD.

METTRE LES RÉPONSES AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Les projets émergents ont également besoin d'un suivi de terrain, l'équipe nationale se déplace régulièrement sur les territoires. Elle travaille à la mise en place de grappes régionales de territoires en Ile-de-France, Bretagne-Pays-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Normandie, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Bourgogne. Ces grappes sont animées par des acteurs partenaires implantés localement. En juillet, une première réunion a été organisée avec les animateurs et l'équipe nationale pour définir les rôles de chacun, gagner en lisibilité dans les échanges et élaborer des pistes de financements pour pérenniser cette organisation. D'autres réunions ont suivi pour coordonner l'accompagnement des projets émergents. Les premières rencontres régionales ont été programmées en 2019 par les animateurs et l'équipe nationale pour communiquer largement sur le projet au niveau régional, mobiliser les acteurs locaux et les favoriser les échanges entre territoires. Parallèlement, les animateurs ont lancé l'organisation de réunions de travail à l'échelle régionale pour que les territoires voisins puissent échanger sur leurs avancées et travailler en réseau.

QU'EST-CE QU'UN « PROJET ÉMERGENT » ?

C'est un projet de territoire porté par un collectif adhérent de l'association qui a signé la charte d'engagement TZCLD. Être reconnu comme projet émergent par le conseil d'administration de l'association TZCLD permet de bénéficier du Centre de ressources et de développement de TZCLD et notamment d'accéder à l'offre de formation et aux outils pédagogiques. Grâce au recensement des différents projets, l'association TZCLD adapte son accompagnement aux besoins locaux et renforce son travail de capitalisation.

105

C'est le nombre de
projets émergents au
31 décembre 2019.



La carte interactive des territoires est accessible sur notre site : www.tzclld.fr

ILS ANIMENT LA GRAPPE NORMANDIE



LAURENT BOUVET,
Coorace Normandie

« Le projet TZCLD est totalement en phase avec les orientations du Coorace. En partenariat avec l'Ardes, nous accompagnons les territoires de la grappe Normandie de façon collective selon un programme de rencontres trimestrielles dont les thématiques sont calées sur celles de la méthodologie du projet. C'est complémentaire avec le parcours de formation car nous allons encore plus loin dans les cas pratiques. »

« L'Ardes est investie sur le territoire habilité de Colombelles, cette expérience est précieuse pour accompagner les nouveaux territoires, sans être à prendre comme un modèle à reproduire à l'identique. Ce niveau d'animation régionale répond à un réel besoin des territoires, notre proximité géographique nous permet d'être plus disponibles et on apporte une excellente connaissance du terrain. »



FANNY MOLLET,
Ardes



LE PROJET DE A À Z EN VIDÉO

Des vidéos capsules ont été réalisées pour aborder les fondamentaux du projet de façon concrète. Fabrication du consensus, activation des dépenses passives, entreprises à but d'emploi... Ces vidéos font le tour de la démarche en donnant la parole à des acteurs de territoires et des membres de l'équipe nationale. Une vidéo un peu plus longue présente le projet dans sa globalité et deux vidéos thématiques creusent les questions de l'inclusion par le travail et de la transition écologique. Ces vidéos sont des outils pédagogiques précieux dans l'accompagnement des territoires et permettent également de communiquer autour du projet auprès du grand public. Elles sont accessibles en ligne sur le site de TZCLD.



PUBLICATION DU 2^e NUMÉRO DU JOURNAL DU PROJET

Après un premier journal du projet paru en août 2018, un 2^e numéro a été publié à l'occasion du Laboratoire des travaux utiles en janvier 2019. Au sommaire : un zoom sur la phase de fabrication du consensus, un article sur les activités liées à la lutte contre la précarité énergétique, des témoignages de salariés de l'EBE de Jouques, des interviews sur les effets bénéfiques du projet sur le territoire, un article sur la remobilisation des personnes privées d'emploi et trois questions à l'économiste Gaël Giraud, spécialiste des communs.



Lancement du parcours formation TZCLD en 2019 avec deux promotions de projets émergents



APRÈS UNE ÉTUDE DE PRÉFIGURATION FINANCÉE PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN FIN 2018, L'ASSOCIATION TZCLD A LANCÉ SON PARCOURS DE FORMATION AVEC UNE PREMIÈRE PROMOTION FORMÉE ENTRE JUIN ET DÉCEMBRE 2019 ET UNE 2^e QUI A DÉMARRÉ EN DÉCEMBRE.

Ce parcours de formation vise à appuyer les projets émergents pour qu'ils réunissent les conditions expérimentales. Financé par le FSE et la fondation Eiffage, d'une part, et les participants aux sessions de formation d'autre part, le parcours est composé de 11 actions de formation. Celles-ci sont animées par l'équipe TZCLD, les membres fondateurs, les partenaires et des territoires habilités et suivent les phases méthodologiques du projet : fondamentaux, fabrique du consensus, communication, rencontre des personnes privées d'emploi, recensement des travaux utiles, exhaustivité, complémentarité, management ou encore modèle économique des EBE. Les modules de formation partent des besoins et des actions menées par les territoires de la promotion et leurs expériences sont éclairées par les acteurs du projet qui interviennent. La première promotion, composée de 7 projets émergents, a été formée entre juin et décembre, une 2^e promotion, avec 10 territoires, a débuté le parcours en décembre. Environ 3 personnes sont formées par territoire (chef de projet, élu, personne privée d'emploi) afin de simplifier la délivrance de l'information à plusieurs personnes de l'équipe projet. Le but est aussi de favoriser la diffusion du projet, sur le territoire mais également au-delà.



7 + 4

C'est le nombre d'actions de formation dans le parcours TZCLD. Sept se font en présence : les deux premières journées sont consécutives et se tiennent à Nantes, les autres sont organisées à Paris et la dernière se déroule sur un territoire habilité. Quatre modules sont suivis à distance via une plateforme e-learning.

ILS ONT PARTICIPÉ AU PARCOURS FORMATION



NATHALIE PONTROUÉ,
membre de l'équipe
projet Touraine Val de
Vienne Actyval (37)

“ Le parcours de formation proposé par TZCLD permet de structurer l'information et de simplifier sa délivrance à plusieurs personnes de l'équipe projet, ce qui est fondamental car c'est une démarche complexe à appréhender dans son ensemble. C'est aussi l'occasion de rencontrer des acteurs des territoires habilités qui nous aident à mieux saisir les obstacles potentiels, de voir où en sont les autres territoires et d'échanger des bonnes pratiques. Les livrables sont également un bon moyen de poser des jalons pour le dossier de candidature. ”



ÉRIC TEXIER,
membre du CA
de l'association
Tope 5 (86)



**VIVIANE MARTINS-
BALTAR,**
adjointe au maire
de Tournus (71)

“ Pour nous, suivre la formation était évident : nous avons besoin d'être guidés, outillés dans la démarche et d'échanger avec d'autres projets. Nous avons visité un territoire habilité et consulté tous les éléments mis à disposition sur le site mais cela ne suffit pas. La formation est bien dosée entre le théorique et le concret et les intervenants sont de qualité. On repart avec un contenu riche que l'on réinvestit aujourd'hui sur le territoire. Ce parcours nous a donné confiance et les moyens techniques d'être à l'aise avec tous les aspects du projet. ”

“ J'ai apprécié la forme participative des journées de formation, ce n'est pas l'équipe nationale qui prêche la bonne parole, mais un échange de pratiques et d'idées libres, sans censure. Cette approche participative se retrouve dans les ateliers que nous animons sur le territoire avec les personnes privées d'emploi. Désormais je suis identifié comme personne ressource pour le projet sur mon territoire et, comme je suis au même niveau qu'elles, les autres personnes privées d'emploi viennent me questionner plus facilement. ”

03

TZCLD : un changement de société

La transition écologique au cœur du projet



Les territoires ont spontanément développé des activités en lien avec la transition écologique : elles permettent de répondre aux besoins du territoire et de ses habitants tout en valorisant et en prenant soin de l'environnement. Enjeu de société aujourd'hui incontournable, la transition écologique offre de nombreuses perspectives en termes d'innovation et d'emplois supplémentaires. L'association TZCLD met l'accent sur le développement de ces activités, dans une logique de capitalisation entre les territoires habilités et les projets émergents.

QUATRE SECTEURS PERMÉABLES

Lutte contre la précarité énergétique, écomobilité, consommation responsable et agriculture durable, économie circulaire : tels sont les quatre secteurs dans lesquels s'inscrivent les activités développées dans les territoires. Bon nombre d'entre elles sont lancées dans une dynamique expérimentale, en lien avec les planifications territoriales volontaires autour de la transition écologique et les partenaires présents localement. C'est le cas par exemple du diagnostic énergétique, des offres de mobilité douce pour la population ou encore de la livraison à vélo de quartier. Ainsi, loin d'être une préoccupation isolée, la transition

écologique recoupe les autres enjeux de société : mobilité, habitat, santé... C'est pourquoi les EBE développent pour la plupart des activités de maraîchage biologique ou en transition, favorisant l'accès à une meilleure alimentation pour les habitants du territoire. Avec les recycleries et les diverses activités de réemploi, l'économie circulaire est également bien représentée sur les territoires.

TRANSFÉRER LES EXPÉRIENCES

L'association TZCLD accompagne le développement de ces activités sur les territoires habilités. En 2019, elle a orienté son action sur le transfert de ces expériences pour en faire bénéficier les futurs territoires : animation de groupes de travail spécifiques pour favoriser le partage d'expériences et développement d'outils (fiches activités). Grâce à l'appui de partenaires engagés sur la transition écologique (Ademe, fondations Macif, Carrefour, Avril et le fonds Green Link), l'association démontre que le projet TZCLD est une formidable opportunité de prouver par l'expérience que la lutte contre la privation d'emploi est un levier pour la transition écologique des territoires. Pour faire la pédagogie de ces activités, une vidéo thématique a été tournée pour être diffusée largement.

 Vidéo accessible sur www.tzclld.fr

43 %

C'est la part des ETP créés dans le cadre de l'expérimentation qui concerne des activités liées à la transition écologique.



ZOOM SUR UNE ACTIVITÉ INNOVANTE : LE DÉMANTÈLEMENT DES MENUISERIES À MAULÉON

Le cadre expérimental est également l'opportunité d'expérimenter des activités innovantes en testant modes d'organisation et modèles économiques. L'Esiam, entreprise à but d'emploi de Mauléon (79) a, par exemple, mis en place un atelier de démantèlement des menuiseries (portes et fenêtres) dès 2018. Encore peu recyclés, les ouvrants usagés représentent 40 à 60 % des déchets du BTP. Une fenêtre est recyclable à 90 %, si l'on sépare correctement ses différents composants (PVC, bois, aluminium, verre et métaux ferreux) et si l'on trouve des débouchés pour ces différents matériaux. Le principal défi est la récupération du verre plat, très délicat à manipuler, mais qui, s'il est propre peut servir à fabriquer à nouveau du verre. À l'Esiam, une quinzaine de salariés récupèrent les menuiseries dans les déchetteries et les démantèlent. Plusieurs EBE sont intéressées. À l'initiative de l'association TZCLD, elles ont visité, en décembre 2019, l'atelier d'AITA à Angers, association intermédiaire qui a mis au point un processus de récupération du verre plat et des partenariats avec les filières de valorisation. L'association TZCLD participe ainsi à la préfiguration d'une filière du recyclage du verre plat en France : élaboration d'un référentiel, identification des étapes nécessaires, des postes de travail, des partenariats potentiels... Un cahier des charges a d'ailleurs été créé avec Saint-Gobain et l'AITA, spécifiant le niveau de qualité du verre. Le but est de définir un modèle de travail pour les EBE intéressées et un modèle économique assurant la rentabilité.

03

TZCLD : un changement de société

L'inclusion, un axe majeur de travail



Issu de l'approche du travail adapté et de l'insertion par l'activité économique (IAE), le projet Territoires zéro chômeur de longue durée est né de la conviction que nul n'est inemployable, à condition que l'emploi et les conditions de travail soient adaptés aux personnes. Partant de là, l'expérimentation s'appuie sur plusieurs principes fondamentaux : une embauche non sélective de toutes les personnes privées d'emploi du territoire, des emplois de qualité, à temps choisi, permettant d'acquérir de nouvelles compétences et une création d'emplois supplémentaires. Les dix premiers territoires montrent chaque jour que ces principes sont accessibles. L'association TZCLD fait donc de l'inclusion un axe majeur de travail et un sujet de capitalisation. Pour en faire la pédagogie, elle diffuse notamment une vidéo sur la question de l'inclusion dans les EBE.

AVANCER AVEC LES ACTEURS DE L'INCLUSION

Collaborer avec les autres acteurs de l'inclusion est un des enjeux du projet. Constitué en 2018 par l'association TZCLD, le groupe « IAE » a poursuivi, en 2019, ses réflexions sur l'articulation entre l'IAE et le projet. Fin 2019, le groupe de travail a produit une note sur cette articulation, listant les différences, les complémentarités et les pistes de modalités de portage d'une EBE par une structure de l'IAE. Coorace, Emmaüs France, le Réseau Cocagne, la Fédération des acteurs de la solidarité et TZCLD en sont les signataires.

ORGANISER DES COLLECTIFS DE TRAVAIL INCLUSIFS

Compte-tenu de la diversité des salariés embauchés en EBE, il est impératif pour la réussite du projet de donner à ces entreprises les moyens d'accueillir et de composer avec cette diversité. C'est pour répondre à cet enjeu majeur de l'expérimentation que l'association TZCLD s'entoure de partenaires experts des problématiques d'inclusion. Outre les travaux réalisés avec les partenaires de l'IAE, l'association TZCLD a noué des partenariats avec l'APF France handicap et l'Agefiph. Partant du constat que les salariés en situation de handicap étaient près de 5 fois plus nombreux dans les EBE que dans les entreprises classiques, l'association TZCLD, le Fonds d'expérimentation et l'Agefiph ont mené une étude sur les personnes en situation de handicap mobilisées au sein du projet. Elle a permis d'identifier plusieurs pistes de travail, parmi lesquelles l'adaptation des organisations de travail pour permettre les conditions d'un management inclusif et l'adaptation matérielle des postes et des équipements de travail. Suite à cette étude, l'Agefiph et TZCLD ont conclu une convention de partenariat visant à construire ensemble des pratiques de management inclusif, dans les EBE mais aussi au-delà.

 Étude, note et vidéo
à consulter sur www.tzclld.fr

21 %

C'est la part, en 2019, des salariés ayant une reconnaissance de leur situation de handicap sur les 10 territoires expérimentaux.



SERGE MARHIC,
directeur de Tezea à Pipriac-St Ganton (35)



« Nous comptons environ 30 % de travailleurs handicapés, cela pose quelques questions en matière de management, car certains salariés

estiment que les personnes handicapées sont « protégées », puisqu'elles ne font pas certaines tâches. Pour éviter que cela soit trop problématique, il faut pouvoir mixer les profils sur les différents sites. Économiquement parlant, il faut aussi que nous mettions en place des activités adaptées aux personnes en situation de handicap et qui permettent de dégager du chiffre d'affaires. Nous avons ainsi un projet de légumerie ou une prestation de transport (avec l'Établissement français du sang notamment). »

À THIERS, OUVERTURE D'UNE 2^e EBE PORTÉE PAR UNE SIAE

Une 2^e EBE a ouvert fin octobre 2019 à Thiers (63), elle est appuyée sur une structure de l'insertion par l'activité économique : Inserfac, association qui gère 9 ateliers et chantiers d'insertion sur le Puy-de-Dôme. « D'emblée, nous avons soutenu la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée, explique le président d'Inserfac, Alain Chapelon. Nous devons évoluer et il peut naître de cette collaboration quelque chose d'efficace et constructif. Nous souhaitons ardemment une 2^e loi, il faut élargir cette expérimentation et poursuivre cette R&D de façon mutualisée avec l'insertion. » « Nous sommes une association structurée avec une capacité d'ingénierie, explique Joëlle Chelle, directrice. Avec Inserfac EBE nous avons dupliqué, à Thiers, des activités développées par Inserfac Chantier sur d'autres territoires. Les salariés de l'EBE sont ainsi formés par Inserfac Chantier. Nous avons également les compétences en matière d'organisation : aujourd'hui la direction, la paye et la comptabilité sont assurées par des salariés du chantier, mais le but est de déléguer petit à petit aux salariés de l'EBE après les avoir formés. » Mi-décembre, Inserfac EBE embauchait 14 salariés, le Comité local prévoit l'embauche de 20 personnes sur la première année dans cette EBE.

ERIC TOUZÉ CALAIS,
salarié de l'Esiam à Mauléon (79)



« J'ai eu un accident en 2000 et depuis je suis hémiparétique du côté gauche. J'étais chauffeur routier, ma passion c'est de conduire. Quand on m'a proposé d'assurer les

transports internes au sein de l'EBE de Mauléon, j'étais ravi. Je véhicule les salariés qui n'ont pas le permis et qui doivent se déplacer. Je fais d'autres activités en parallèle de la conduite : nettoyage de verre plat, atelier bois... Dans l'EBE, il y a beaucoup de personnes en situation de handicap, les gens sont compréhensifs, on se remplace, on s'aide. Il y a une grande tolérance, notamment de la part des référents qui sont toujours à l'écoute. »

04

Les temps forts 2019

LABORATOIRE DES TRAVAUX UTILES



Présentations des activités par les salariés, temps d'échange sur le projet, buffets mitonnés par les entreprises à but d'emploi... Lors de la 2^e édition du Laboratoire des travaux utiles, les 10 territoires habilités ont ouvert leurs portes pour rendre visibles les activités créées. Cet événement annuel, organisé par l'association TZCLD, en partenariat avec le Fonds ETCLD et les territoires habilités, vise à présenter la diversité et la quantité des travaux ainsi que la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée. Une journée riche en termes de capitalisation et d'échanges de bonnes pratiques. Car la 2^e étape de l'expérimentation se prépare en lien étroit avec les 10 premiers territoires !



MOBILISATION POUR UNE 2^e LOI

Près de 500 personnes issues d'une quarantaine de territoires habilités et émergents se sont réunis tout de bleu vêtus sur l'esplanade des Invalides à Paris pour appeler à une 2^e loi dès fin 2019. Témoignages de salariés d'entreprise à but d'emploi, de personnes privées durablement d'emploi, d'élus locaux, de représentants des membres fondateurs de l'association TZCLD : les prises de parole spontanées se sont succédées pour interpellier sur la nécessité de poursuivre le projet sur les 10 territoires et de l'élargir à de nouveaux territoires. À l'issue de cette mobilisation, une délégation a été reçue au Palais Bourbon par le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand.



31 janvier

14 mai

18 juin



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assurer la réussite du projet sur les 10 territoires, réussir le passage à l'échelle de l'expérimentation en étendant à de nouveaux territoires, en les accompagnant et les mobilisant, notamment grâce aux différents rendez-vous proposés par l'association : tels sont les objectifs pour l'année 2019 présentés par Laurent Grandguillaume lors de l'AG 2019 de l'association TZCLD. Au programme de cette matinée : bilan de l'année écoulée, feuille de route 2019, renouvellement du conseil d'administration, point sur l'avancée du projet sur les 10 territoires habilités, adoption d'une résolution détaillant les rôles respectifs du Fonds ETCLD et de TZCLD...

Organisée dans la foulée de l'Assemblée générale, la 3^e édition de la Fabrique du consensus a réuni près de 200 personnes. Le but étant de construire un consensus national autour de l'extension de l'expérimentation et d'avancer conjointement vers le droit à l'emploi, une table ronde était organisée sur la question de la mobilisation des élus en faveur de l'extension : maires de projets émergents, élus de territoires habilités, députés ont expliqué comment ils portent le projet.

FABRIQUE DU CONSENSUS



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2019

AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Près de 300 personnes étaient au rendez-vous pour la 2^e édition de l'Université d'été TZCLD organisée dans les locaux de la Mairie du 18^e arrondissement de Paris. Cette matinée, riche d'échanges autour d'enjeux de société liés au projet TZCLD, a été l'occasion de présenter six initiatives inspirantes : Café contact de l'emploi, Décoll'ton job, Act'ens, Monalisa, TYB Jobs et Permis de faire. Lors de la table ronde sur « le droit à l'emploi pour les migrants », réunissant Fatiha Mlati, directrice de l'intégration à France Terre d'asile, Olivier Borius, directeur adjoint à l'intégration du Forum des réfugiés - Cosi, Christophe Deltombe, président de La Cimade, Hubert Trapet, président d'Emmaüs France, Pascal Godon, administrateur de la Fédération de l'entraide protestante et Bernard Arru, directeur de TZCLD, il a été question d'intégration par le travail et de pistes pour favoriser cette intégration. Grand témoin invité en conclusion de la matinée, le philosophe Bernard Stiegler est venu présenter le projet de « territoire apprenant contributif » qu'il porte sur Plaine commune (93).

GRÈVE DU CHÔMAGE

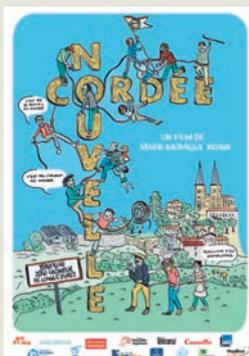
7 NOVEMBRE 2019 GRÈVE du CHÔMAGE

Ramassage des déchets, disco soupe préparée avec des invendus, confection d'objets en matière recyclée, aide au portage des courses, ciné-débat autour du film Nouvelle cordée... Le 7 novembre dernier, une cinquantaine de territoires se sont mobilisés lors de la 4^e édition de la Grève du chômage. Ce rendez-vous annuel est un événement symbolique : lorsque les salariés sont mécontents de leurs conditions de travail, ils font la grève, de la même façon, lorsque les chômeurs de longue durée sont mécontents de la pénurie d'emploi, ils font la grève du chômage et effectuent des travaux utiles pour la société, mais non réalisés. Les initiatives de ces territoires ont été relayées au niveau national (par l'association TZCLD, les associations partenaires et les médias) pour alerter les décideurs et l'opinion publique contre la privation d'emploi.



31 août

7 novembre



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE SUR GRAND ÉCRAN

Depuis mai 2015, la réalisatrice Marie-Monique Robin suit la mise en œuvre du projet sur le territoire de Mauléon, dans les Deux-Sèvres (79). Des prémices de l'expérimentation aux un an et demi de l'entreprise à but d'emploi qui embauche aujourd'hui près de 80 personnes, elle a filmé la transformation collective d'un territoire qui a décidé d'en finir avec le chômage de longue durée.

La réalisatrice en a fait un documentaire. Une première version a été diffusée le 17 mars 2019 dans l'émission Zone interdite sur M6. **La version cinéma, intitulée « Nouvelle cordée » est sortie le 20 novembre 2019**, après plusieurs dizaines d'avant-premières partout en France.

05

La gouvernance de l'association

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES



LAURENT GRANDGUILLAUME
Président



MICHEL DAVY DE VIRVILLE
Vice-président



PATRICK VALENTIN
Vice-président

COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS



GUILLAUME ALMERAS
Secours Catholique
Trésorier



JACQUES D'HARCOURT
ATD Quart-Monde
Vice-président / Secrétaire



SOPHIE ROCHE
Emmaüs
Vice-présidente



PATRICE BONY
Le Pacte Civique



FLORENT GUEGUEN
La Fédération des Acteurs de la Solidarité

COLLÈGE DES TERRITOIRES



Danielle CORNET
Pontchâteau



Jean-Marc DUMONT
com'com du Bocage bourbonnais



Agnès THOUVENOT
Villeurbanne



Jacques BREILLAT
Castillon la Bataille

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS



PIERRE LANGLADE
COORACE
Secrétaire adjoint



JEAN-MARC RICHARD
AMIPI



PROSPER TEBOUL
APF France handicap

COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES



GENEVIÈVE PIOT



DANIEL LE GUILLOU

En 2019, les administrateurs se sont réunis **11** fois
(4 bureaux, 6 conseils d'administration et 1 Assemblée générale).

L'équipe

06.



ANTONIN GREGORIO
Directeur général



CLÉMENTINE HODEAU
Directrice adjointe



DAVID CHIRON
Responsable animation
des territoires



LOÏC HAMON
Chargé de communication
et relations presse



SOPHIE HERMANT
Responsable administrative
et financière



VICTORIA BAZURTO BOTERO
Chargée de l'accompagnement
des territoires et de
la transition écologique



MORGANE GAILLARD
Responsable Partenariats -
Communication



CATHERINE URVOY
Chargée de l'accompagnement
des territoires et
coordinatrice vie associative



GERSENDE GEORGES
Responsable formation



ISABELLE PORTEAU-BEGA
Chargée de l'accompagnement
des territoires



LÉSIA ZAHND
Chargée des partenariats
et de l'événementiel



BARBARA LAURENT
Chargée de l'accompagnement
des territoires et des relations IAE



NATHALIE FRON
Assistante projet

Effectif au 31.12.2019

13

salariés, soit **10,5** ETP

Les partenaires du projet

LES ASSOCIATIONS FONDATRICES



LES PARTENAIRES FINANCIERS



LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



Les perspectives 2020

08.

Une 2^e étape en ligne de mire



Dès l'exposé des motifs de la proposition de loi d'expérimentation votée en février 2016, trois étapes étaient prévues pour déployer le projet Territoires zéro chômeur de longue durée. Une première avec 10 territoires pour 5 ans, une deuxième prolongeant la durée expérimentale sur les 10 premiers territoires et élargissant à de nouveaux territoires et une troisième ouvrant la possibilité d'entrer dans la démarche à tout territoire qui répondrait au cahier des charges.

La proposition de loi permettant le prolongement et l'extension de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée a été déposée à l'Assemblée nationale et publiée en juin 2020. Ce texte s'inscrit dans la continuité du travail de co-construction de la 2^e étape entamé entre le Ministère du Travail, le Fonds d'expérimentation et TZCLD et des annonces faites par le Président de la République, Emmanuel Macron, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. TZCLD a souligné les points de satisfaction et les évolutions attendues sur ce texte qui devrait être examiné avant la fin de l'année au Parlement.

La crise sociale liée à la crise sanitaire ajoutant à la nécessité de mettre en œuvre le droit à l'emploi pour tous, dans un courrier adressé au Président de la République, Emmanuel Macron, en avril 2020, les membres fondateurs et la présidence de TZCLD ainsi que la gouvernance du Fonds demandent à ce que « la totalité des territoires candidats soient désormais éligibles, sans la limite d'un plafond, dès lors qu'ils respecteraient strictement les critères exigeants qui ont été posés pour valider la démarche ».

GRUPE CAPITALISATION : ÉCLAIRER LA CO-CONSTRUCTION

Dans le prolongement des propositions validées par l'Assemblée générale du 14 mai 2019, la poursuite des travaux du groupe capitalisation a pour objectif de préciser le cadre de la 2^e étape expérimentale et le suivi de l'expérimentation. Le travail s'est organisé autour de 5 groupes de travail, regroupant environ 80 contributeurs du projet : l'évaluation de l'expérimentation, l'identification et la mobilisation des personnes privées durablement d'emploi, le développement des activités, les conditions de pérennité du projet sur un territoire et la gouvernance locale du projet. Cette nouvelle organisation a permis d'approfondir les réflexions sur chacun des thèmes.

DE L'ASSURANCE CHÔMAGE À L'ASSURANCE EMPLOI : TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE, UNE PIERRE À L'ÉDIFICE

Dans la nécessaire transition sociale et environnementale qui s'engage, l'expérimentation TZCLD apporte une contribution décisive à la construction d'une « assurance emploi » permettant d'éviter la chute dans un chômage d'exclusion tout en contribuant à développer des activités de transition écologique et sociale. Dans un texte commun, Laurent Grandguillaume, président de TZCLD, et Louis Gallois, président du Fonds, proposent la création d'une « branche nouvelle de la protection sociale [qui] combine deux assurances coordonnées : l'une pour un an, l'assurance chômage, assurant un revenu de substitution et facilitant les changements d'emploi, l'autre à partir de la deuxième année, l'assurance emploi, pour garantir un emploi adapté à tous ceux qui en sont privés. »

 Texte à retrouver sur www.tzclld.fr

Accompagner le passage à l'échelle

STRUCTURÉ EN 2019 AVEC LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE RESSOURCES ET DE DÉVELOPPEMENT (CRD) DE TZCLD, L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ÉMERGENTS CONTINUE SA MONTÉE EN CHARGE EN 2020. GRAPPES RÉGIONALES, PARCOURS FORMATION, MOBILISATION CONTINUE DES PROJETS ÉMERGENTS, NOUVEAUX OUTILS... EN LIGNE DE MIRE : LE VOTE DE LA 2^e LOI AVANT FIN 2020 ET LE DÉBUT D'UNE HABILITATION AU FIL DE L'EAU POUR LES NOUVEAUX TERRITOIRES.



TZCLD a structuré et étoffé son offre de services à destination des territoires en 2019 avec la mise en place du Centre de ressources et de développement (CRD) (voir p.5). Avec le vote de la 2^e loi en ligne de mire et le démarrage d'une procédure d'habilitation au fil de l'eau¹, l'année 2020 est celle de la montée en charge de l'accompagnement des territoires. L'organisation des grappes régionales s'est précisée ainsi que les missions et moyens des animateurs de grappes. Chaque grappe dispose désormais d'une personne référente au sein du CRD et un outil d'échanges avec les animateurs a été mis en place. Avec la mise en œuvre de la 2^e étape expérimentale, les projets émergents

vont se multiplier et de nouveaux territoires seront habilités. Les missions et moyens des grappes seront donc ajustés en fonction des besoins exprimés par les territoires, plusieurs scénarios sont à l'étude pour réussir cette 2^e étape et préparer la 3^e.

Si les missions du CRD restent les mêmes, ses outils sont en développement permanent. En 2020, plusieurs kits à destination des territoires ont été créés (pour le plaidoyer en faveur de la 2^e loi, pour l'accueil des projets émergents...), un wikipédia du projet est en cours de construction pour répondre à toutes les questions que l'on peut se poser sur la démarche, une boîte à outils est élaborée avec Pôle emploi à destination des directions d'agence et des équipes projet... Le CRD doit encore se doter d'un outil de suivi des projets plus adapté aux spécificités de l'expérimentation.

L'enjeu pour le CRD est également de former davantage de territoires, il travaille donc à élargir son offre de formation et augmenter le nombre de promotions lancées (voir encadré).

¹ Proposition formulée par TZCLD et reprise dans la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale (voir p.18).

TZCLD POURSUIT SON APPUI AUX TERRITOIRES HABILITÉS

TZCLD renforce son travail de capitalisation et d'accompagnement des territoires habilités. La transition écologique, notamment la mobilité, fait l'objet d'un travail d'appui au développement des activités dans certaines entreprises à but d'emploi. Une cartographie des acteurs de la mobilité est en cours et l'équipe TZCLD participe à un groupe de travail piloté par la fondation Macif sur le sujet. En projet pour fin 2020 et 2021, la mise en place d'un observatoire pour détailler les activités des EBE et faire un focus sur les activités transition écologique.

DÉVELOPPER L'ORGANISME DE FORMATION DE TZCLD

Pour répondre aux besoins de chaque territoire en fonction de son état d'avancement dans le projet (territoires intéressés, projets émergents et territoires habilités) et assurer le déploiement de l'accompagnement, TZCLD prévoit de diversifier son offre de formation. Au-delà du lancement de deux promotions supplémentaires au dernier trimestre 2020, dont une décentralisée en région, et du développement de certains modules en format webinaire, deux offres complémentaires sont à l'étude. L'une 100 % en ligne pour acculturer au projet TZCLD toute personne intéressée, l'autre pour outiller les acteurs d'un territoire une fois ce dernier habilité.

INCLUSION : DES PARTENARIATS QUI SE CONCRÉTISENT POUR OUTILLER LES TERRITOIRES

Noué suite à une étude menée par l'Agefiph, le Fonds d'expérimentation et TZCLD en 2019 (voir p.11), le partenariat entre TZCLD et l'Agefiph se concrétise cette année sur les territoires qui se préparent pour la 2^e étape expérimentale. Il en va de même pour le partenariat conclu avec l'APF France handicap.

La sensibilité du projet pour l'inclusion et la visibilité de ces partenariats font que les questions liées au handicap viennent rapidement dans les réflexions des équipes des projets émergents. Une boîte à outils sur l'inclusion des personnes en situation de handicap est en cours d'élaboration. Définitions et informations sur le cadre légal y côtoieront des éléments sur l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap tout au long des phases du projet, de la mobilisation des personnes privées durablement d'emploi à l'intégration dans l'entreprise à but d'emploi.

Une attention particulière est portée à l'inclusion dans le parcours de formation de TZCLD. La boîte à outils en construction devrait faire l'objet d'un module de formation et un travail d'adaptation des supports de formation et du site internet de TZCLD est en cours pour en permettre l'accès à tous.

Par ailleurs, la référente handicap au sein de l'équipe TZCLD participera à l'Université des référents handicap organisée par l'Agefiph en octobre prochain. L'objectif : s'acculturer davantage sur la question de l'inclusion et partager les expériences d'entreprises travaillant sur le sujet.

Une visite de la Présidente et du conseil d'administration de l'Agefiph sera organisée dans les mois à venir sur le territoire habilité de Pipriac-Saint Ganton.

L'APF France handicap est également aux côtés de TZCLD pour favoriser l'inclusion de tous. TZCLD participera ainsi à la journée nationale des correspondants emploi APF France handicap en octobre prochain. Elle réunira environ 200 personnes ressources sur l'emploi autour de la thématique « Accompagnement et emploi des publics en situation de vulnérabilité : approches singulières ou pratiques communes ? ».



 Pour voir la vidéo thématique sur l'inclusion, rendez-vous sur www.tzclد.fr

ESSAIMER LE PROJET EN EUROPE

Depuis ses débuts, le projet TZCLD intéresse à l'international, et notamment à l'échelle européenne. Plusieurs territoires de nos voisins européens ont pris contact avec l'association et certains territoires habilités et des liens ont été noués à plusieurs reprises avec les institutions européennes. La Commission européenne a une nouvelle fois marqué son soutien en mai 2020 par le biais de son Commissaire à l'emploi et aux droits sociaux, Nicolas Schmit. Il y a, pour bon nombre de pays européens, un intérêt à essayer la démarche au-delà des frontières françaises. La Belgique, l'Italie et l'Espagne, notamment, sont particulièrement intéressées par le projet.



Des territoires et une équipe mobilisés pendant le confinement



Il serait étrange d'évoquer 2020 sans aborder la grave crise sanitaire qui a entraîné une longue période de confinement. Pendant ces longs mois où le pays a marqué le pas, l'équipe de TZCLD est restée mobilisée pour poursuivre son travail de préfiguration de la 2^e étape expérimentale et être aux côtés des territoires.

Côté projets émergents, malgré la situation sanitaire et un contexte électoral flou, les équipes projet ont poursuivi leur mobilisation. Maintien du lien avec les personnes privées durablement d'emploi, mise en place d'actions de solidarité envers les plus fragiles et isolés, production de masques mais aussi réflexion sur des sujets de fond liés au projet : sur de nombreux territoires, le confinement n'a pas stoppé complètement le projet TZCLD. Depuis le déconfinement, le projet reprend de plus belle sur les territoires en préparation pour la 2^e étape expérimentale !

Sur les territoires habilités, les entreprises à but d'emploi ont développé des activités utiles face à la pandémie et à la situation sociale : livraison de courses, confection de masques, épiceries ambulantes, soutien aux associations caritatives locales, appels solidaires...

 Pour en savoir plus : www.tzclld.fr





**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**

SIÈGE SOCIAL :

106 rue du Bac, 75007 Paris

SIÈGE ADMINISTRATIF :

8 rue de Saint-Domingue, 44200 Nantes

Tél. 02 85 52 45 49

contact@tzclld.fr

www.tzclld.fr
